

■ **IKF Holding S.A.**, à Neuchâtel, création de sociétés, leur financement ainsi que la prise et la détention de participations au capital social d'autres sociétés, etc. (FOSC du 03.02.2003, p. 12). Nouvelle raison sociale: **IKF Holding ancienne S.A.**. Statuts modifiés le 02.12.2003. La société est dissoute sans liquidation par suite de fusion, conformément à l'article 748 CO, par le fait que la société 'Agenda Holding SA' (nouvellement IKF Holding S.A.), à Neuchâtel, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 2953 du 03.12.2003
(02022816 / CH-645.1.002.401-3)